

La couverture maladie universelle (CMU) a pour vocation de permettre à l'ensemble de la population d'avoir accès à des services de santé de qualité à moindre coût pour les usagers.

Les mutuelles de santé sont le système choisi pour couvrir les acteurs du secteur informel et du monde rural, car elles sont un axe prioritaire de la politique de couverture maladie universelle.

Qu'est-ce qu'une mutuelle de santé ?

Une mutuelle est une association à but non lucratif de volontaires qui, par le biais des cotisations de ses membres, arrive à prendre en charge les risques sanitaires de ces derniers.

Pourquoi une mutuelle de santé pour les acteurs de l'économie informelle ?

Les secteurs informel et rural sont très développés au Sénégal : ils englobent plus de 80% des métiers exercés par la population. Cependant, même s'ils emploient énormément, très peu bénéficient d'une couverture du risque maladie. C'est l'exemple du secteur informel non agricole qui emploie 2 216 717 personnes avec 773 000 unités de production informelle, dont 2,2% seulement affiliées à l'IPRES et la CSS.

De plus, 73,8% des salariés du secteur informel n'ont pas de contrat et disposent de revenus faibles : 47,3% gagnent moins que le salaire minimum prévu par la loi au Sénégal, soit 37 000 FCFA par mois. Cette situation est encore plus difficile chez les femmes où 90,9% perçoivent moins que le salaire minimum.

Grâce aux mutuelles de santé, il est possible de faciliter l'accès à des soins de qualité à ces personnes vulnérables tout en protégeant le revenu de leurs ménages de manière à favoriser le recours précoce aux soins de santé.

La mutuelle de santé constitue l'instrument le plus approprié pour une couverture du risque maladie de cette catégorie de la population.